

EN BREF L'interdiction de la pêche électrique entérinée par le PE

Publié le 16/04/2019 23:12

Conformément à ce qui avait été décidé et annoncé à la mi-février, le Parlement européen a bien entériné, ce mardi 16 avril, l'interdiction de la pêche électrique dans tous le territoire de l'Union européenne à compter de la mi-2021.

571 députés ont voté pour, 60 contre et 20 se sont abstenus.

En février le gouvernement français avait indiqué qu'il anticiperait l'interdiction, dans les eaux sous souveraineté française, dès la publication du nouveau règlement européen, après sa validation par le Parlement et par le conseil européens.